

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de La Rochette

Objet

Le vingt-six juin deux mil vingt un à dix heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Affaires financières

Engagement garantie
d'emprunt OPAC

Réhabilitation Les Genêts

Date de convocation
18 juin 2021

Date d'affichage
5 juillet 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 29

Exprimés : 29

Présents : David ATES, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ATES, Olivier GUILLAUME, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Véronique CORTES ROUX-LATOUR, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Florence YSARD JACOB, Gilles GLAREY, Christophe DUTHEIL, Elodie VANACKERE, Jean-Marc DEBAUGE, Morgane ALVES DIAS, Sarah COMMUNAL, Céline BORDIER, Annie GONTARD, Virgile FIELBARD, Delphine LAINÉ

Procurations : Thierry MONTEL à Olivier GUILLAUME, Christine FONTAINE à Emmanuelle ATES, Lionel FUENTES à Nathalie REBATEL, Florence YSARD JACOB à David ATES, Carine PIBOULEU à Christophe DUTHEIL, Mathilde GAZZA à Gilles GLAREY, Jean-Claude BENGRIBA à Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT à Delphine LAINÉ

Monsieur Jean-Marc DEBAUGE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Jacky DONJON qui informe les membres du conseil municipal que l'OPAC de la Savoie, propriétaire de l'ensemble « Les Genêts » souhaite réhabiliter les bâtiments.

Les principaux travaux sont les suivants :

Améliorations thermiques et énergétiques :

- Pose de fenêtres PVC avec double vitrage et volets roulants, compris dépose et désamiantage de l'existant,
- Isolation partielle des façades par bardage,
- Complément d'isolation des sous-faces de dalles et parois donnant sur des locaux non chauffés,
- Amélioration de l'installation de VMC qui passera au type hygroréglable A,
- Remplacement et pose de radiateurs acier basse température et munis de vannes thermostatiques,
- Réfection de la chaufferie avec mise en œuvre d'une chaudière gaz condensation très haut rendement,
- Désembouage général et rééquilibrage de l'installation après travaux.

Autres travaux d'amélioration :

- Remises en peinture en façades (rives de dalles, balcons, pignons, etc.),
- Remplacement des fenêtres et châssis des parties communes,
- Remplacement des portes d'entrées d'immeuble,
- Reprise et embellissement des halls d'entrée (sols, murs, plafonds),
- Mise en place d'un auvent abritant les entrées,
- Remplacement des portes des locaux communs,
- Amélioration de l'installation électrique et courants faibles des logements et des parties communes,
- Remise à neuf des salles de bains et des WC (éléments sanitaires, sols, murs, plafonds),
- Remplacement des éviers par des éviers résine sur meuble qualitatif,
- Remplacement des colonnes d'eau froide et d'eau chaude,
- Remplacement des portes de garages.



Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Les travaux ont fait l'objet d'une demande de déclaration préalable (arrêté de non opposition du 08 juillet 2020). A l'issue des travaux la classe énergétique des bâtiments passera de D à B (niveau BBC) avec un gain de 50%.

Les locataires ont été concertés sur le programme de travaux et ont rendu un avis favorable.

Les travaux débuteraient en novembre 2021 pour une durée de 11 mois.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 1 674 000 €.

Comme pour l'ensemble des opérations, l'OPAC de la Savoie sollicite la commune pour s'engager à garantir 50% de la dépense.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de l'OPAC de la Savoie en date du 11 juin,
Considérant l'intérêt de la réhabilitation de l'immeuble « Les Genêts » devant permettre une importante amélioration des performances thermiques et énergétiques de l'immeuble, conformément aux objectifs du Grenelle de l'environnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de s'engager à garantir les prêts que l'OPAC de la Savoie sera appelé à contracter pour la réalisation de cette opération

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)
0		29

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATEs



Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20210626-De120210503-DE
Date de réception préfecture : 08/07/2021

